Exposition

14 et 15 Septembre

2013

La naissance de Toctoucau

au 19ème siècle

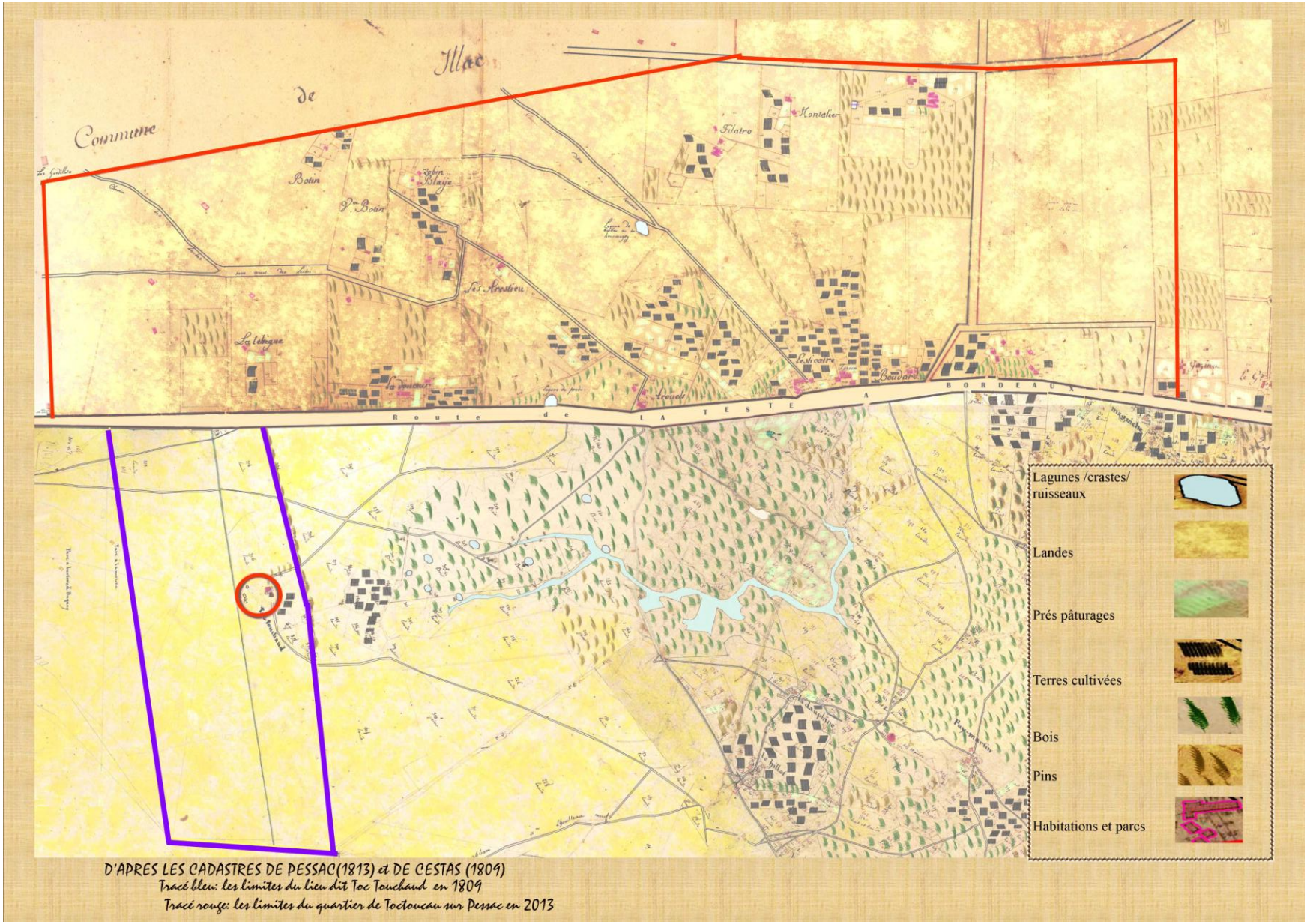
Commune
de
Mlac
Botin
Vve Botin
Jean Blaye
Les Arostieu
La Lebigue
Montalier
Filatre
Bacarat
Route de LA TESTE A BORDEAUX
Lagunes /crastes/ ruisseaux
Landes
Prés pâturages
Terres cultivées
Bois
Pins
Habitations et parcs
D'APRES LES CADASTRES DE PESSAC(1813) et DE CESTAS (1809)
Tracé bleu: les limites du lieu dit Toc Touchaud en 1809
Tracé rouge: les limites du quartier de Toctoucau sur Pessac en 2013

L'origine de « Toctoucau »

A la fin du 18ème siècle, le toponyme « Toctoucau» n'existe pas sur les cartes.
« Toc touchaud », légèrement au sud de ce qui sera quelques années plus tard le lieu d'implantation de la gare est une zone de landes humides et de lagunes qui ne comporte qu'une maison habitée par un couple de cultivateurs et leurs quatre enfants.
Le nom de ce lieu-dit provient du gascon, mais plusieurs origines sont envisagées par les spécialistes.

- « Toc tocau » (qui signifie petite tape) ou encore de « Toca tocau », littéralement « tape doucement ».

Ces expressions étaient employées par les bouviers et les conducteurs de chars à bœufs qui « tapotaient » les flancs de leurs bœufs avec une baguette (badine) pour les faire avancer lentement dans les zones marécageuses. S'ils « touchaient » leurs bêtes trop fort, elles se mettaient à courir et risquaient l'enlisement.

- « Touchàu », « Tout chàu », interjections signifiant tout doucement. Cri pour arrêter ou ralentir une bête de trait qui se mettrait à courir.

Progressivement « francisé » le nom s'est d'abord écrit au siècle dernier « Toquetoucau », pour devenir « Toctoucau ».

Au cours du 19ème siècle, avec la construction de la ligne de chemin de fer, de la chapelle, du presbytère et d'habitations, le nom de « Toctoucau » va remplacer les anciennes dénominations des lieux-dits et s'étendre progressivement sur Pessac.

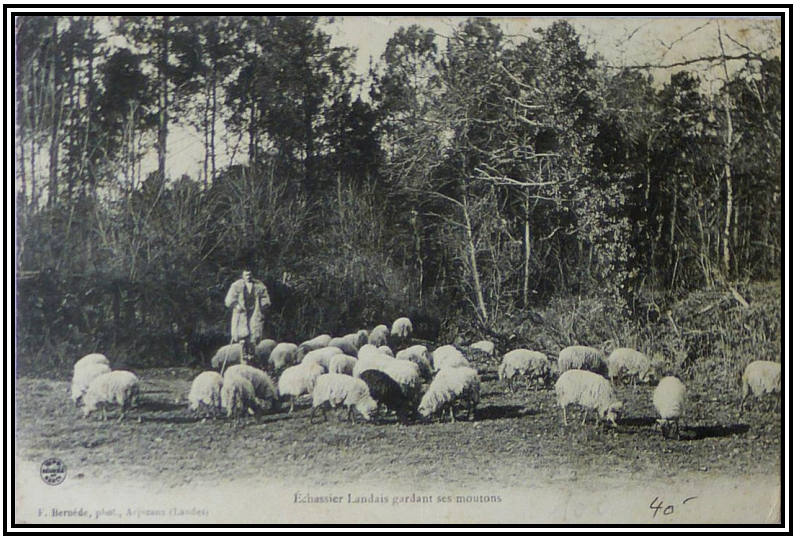

Le projet d'un homme

La naissance du bourg de « Toctoucau » est intimement liée au projet d'un homme, **Monsieur François Prosper Numa Roux,** et à sa détermination sans faille.

Né en 1803 à Bordeaux et décédé à « Toctoucau » le 27 Janvier 1880, il exerçait la profession d'avoué près le tribunal de première instance de Bordeaux.

En 1843, il achète à Marie Agion épouse Beyrisse une petite maison avec deux chambres sur un domaine de 17 ha au lieu-dit « Latchigue ou La Chigue ».
Très rapidement, il y fait construire une habitation connue sous le nom de domaine « Belle Allée » et une chapelle.

En 1855, à l'occasion d'une demande d'autorisation de travaux pour créer des accès à sa propriété depuis la route de La Teste, il écrit :

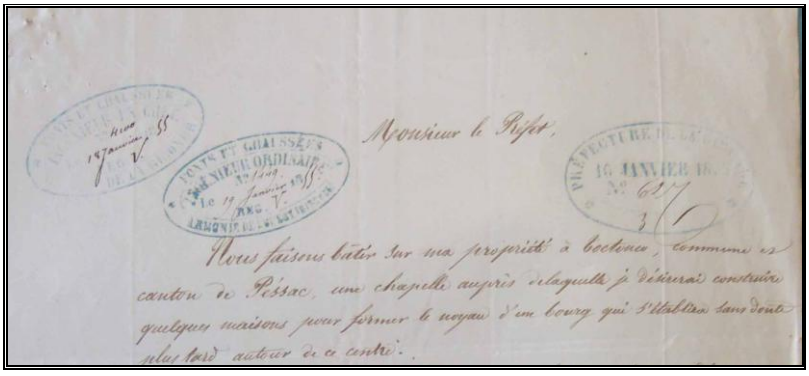
Monsieur le Préfet,

Nous faisons bâtir sur ma propriété à Toctoucau, commune et canton de Pessac, une chapelle auprès laquelle je désirerai construire quelques maisons pour former le noyau d'un bourg qui s'établira sans doute plus tard autour de ce centre.

Extrait d'un document ADG Cote SP1772

« Nous faisons bâtir sur ma propriété …. une chapelle auprès de laquelle je désirerai construire quelques maisons pour former le noyau d'un bourg qui s'établira sans doute plus tard autour de ce centre ».

Quelques années plus tard, M. Roux utilisera sa fortune personnelle et ses relations pour créer non seulement les conditions d'établissement de ce « bourg », mais aussi celles d'une commune indépendante.

D'une chapelle à une paroisse

En 1853, sous l'impulsion de M. Roux, quelques propriétaires de « Toctoucau » lancent une souscription pour bâtir une chapelle rendue nécessaire en raison de l'éloignement des églises qui ne permet pas *« l'instruction religieuse et le secours spirituel des habitants de « Toctoucau ».*

Elle sera construite en 1854 sur un terrain donné par M. Roux aux conditions *« que la dite chapelle et les constructions ... auront à perpétuité une destination pour le culte catholique; que la place autour des constructions formera une dépendance de l'Eglise et sera commune à tous les habitants... ».*

En 1863, à l'initiative de M. Roux et de l'Archevêché, une demande d'ériger cette chapelle en église succursale est transmise au Ministère des Cultes.
Les trois municipalités s'opposent au projet de création de cette paroisse et à son tracé pour des raisons
* financières: en cas d'insuffisance de moyens de l'Eglise, les communes sont tenues d'assurer le financement des travaux.
* d'amputation des territoires des paroisses existantes et donc de leurs ressources.

Malgré cela, le décret de création de la paroisse sera signé par Napoléon III le 6 Août 1863.

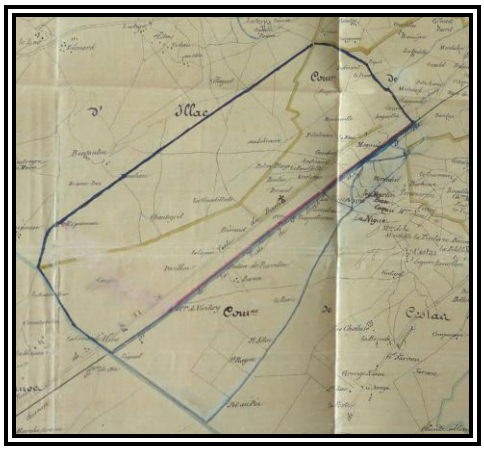

Document ADG Cote 2O2654
Plan de 1862

Les limites de la nouvelle paroisse (en bleu) seront contestées par Cestas. Le Conseil municipal demandera « que dans la commune de Cestas, la paroisse de St Vincent de Paul de Toctoucau ait pour limite la ligne (côté nord) du chemin de fer ».

Un presbytère... mais à quel prix !

Dès juin 1864, Monsieur Roux, informe par courrier la Mairie de Pessac « *qu'il sera immédiatement procédé à la construction du presbytère et que nous avons l'espoir que* ***nos souscriptions s'élèveront à une somme suffisante pour faire face à cette dépense …».***

Des plans et un devis sont établis et la construction débute dès 1864. Le devis s'élève à 9030 frs pour le presbytère et 1369,09 frs pour les dépendances, autant dire une fortune pour une paroisse pauvre dont les recettes propres sont de moins de 400 frs… ou 600 frs selon les documents.
La suite va montrer que la générosité et les moyens financiers des paroissiens ont des limites.

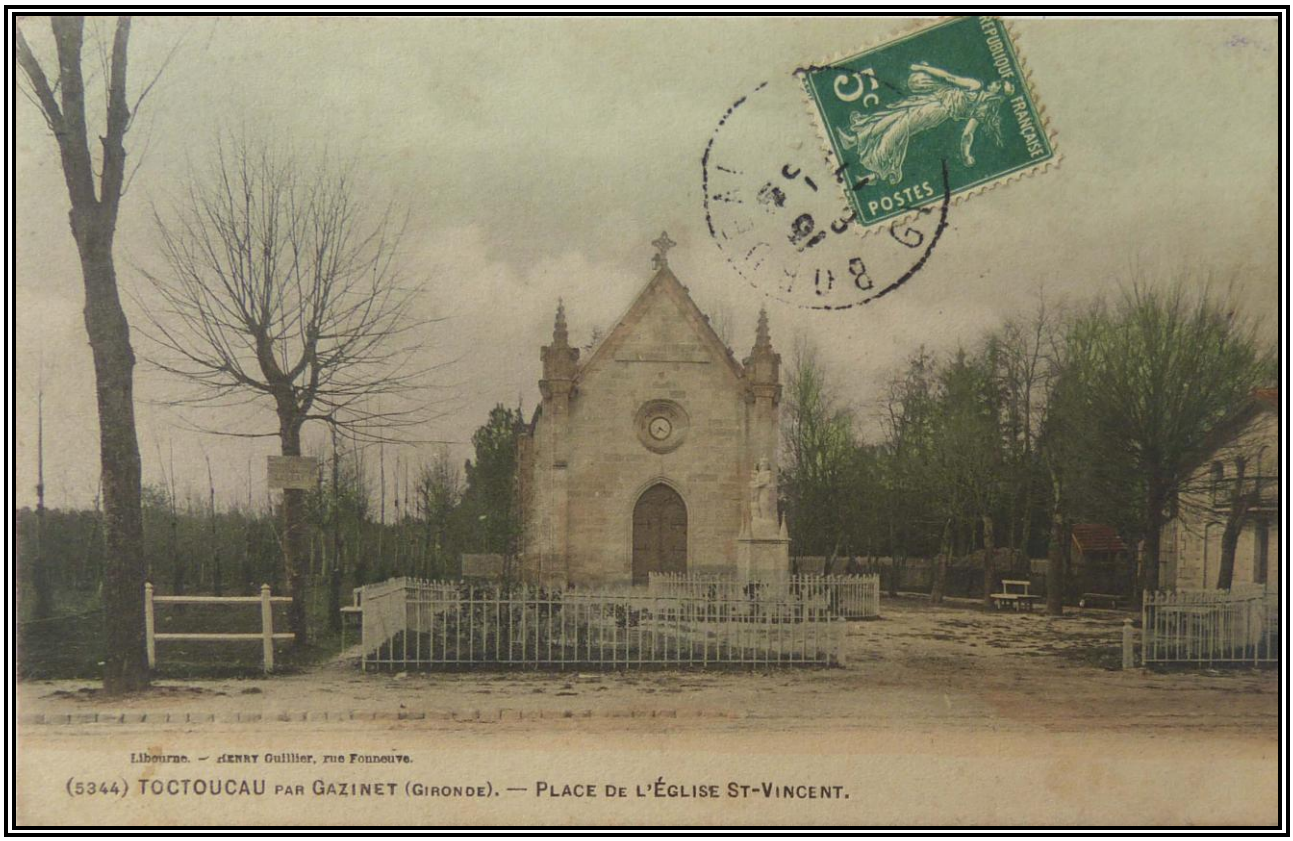
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES
Libourne. — HENRY Guillier, rue Fonneuve.
(5344) TOCTOUCAU PAR GAZINET (GIRONDE). — PLACE DE L'ÉGLISE ST-VINCENT.

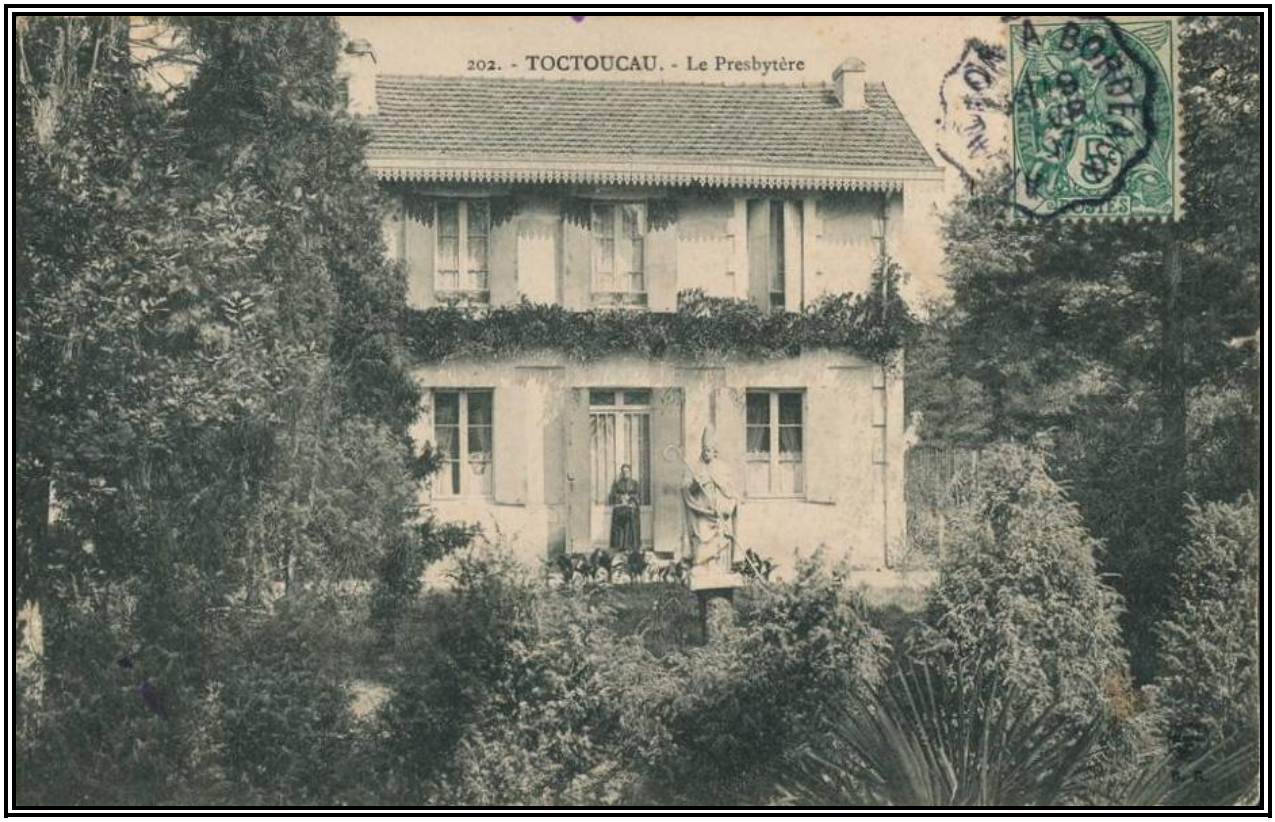
202. - TOCTOUCAU. - Le Presbytère
BORDEAUX

Les difficultés s'accumulent

Très vite, les craintes des municipalités vont se révéler justifiées. Les demandes d'aides financières vont se succéder car faute de moyens, la chapelle et le presbytère ont été construits selon des normes peu adaptées à des zones marécageuses et avec des matériaux de piètre qualité.

1855: Des fuites dans la toiture de la chapelle.
En 1854, Mr Saraille entrepreneur à Bordeaux a réalisé la couverture en zinc de la chapelle et s'est engagé à faire les travaux gratuitement en cas de problèmes. En 1855, il y a des fuites mais l'entrepreneur refuse d'effectuer les réparations gratuitement. Le litige restera non résolu.

1866: Réparations dans l'église et achèvement du presbytère.
En février, l'Archevêché transmet à la Préfecture une demande de financement pour effectuer des travaux de réparation dans l'église et pour l'achèvement du presbytère.

1871: Demande de financement des travaux du presbytère car l'entrepreneur a fait faillite.
Les communes de Saint-Jean-d'Illac, Pessac et Cestas dont relève la paroisse sont sollicitées pour payer les travaux. Mais elles résistent aux sollicitations arguant de leur manque de moyens et de leur opposition à la création de cette paroisse.

1873: Lettre de demande de secours. *« L'église et le presbytère construits par le zèle et la générosité des habitants n'ont pu être achevés.* ***De plus, la sacristie et le sanctuaire se sont effondrés… ».***

L'achèvement des aménagements

Au fil des ans, l'église et le presbytère seront achevés, reconstruits en grande partie et restaurés à l'aide de subventions communales.
*****Des vitraux seront progressivement posés. Notamment :
Le premier en 1863 : il est l'œuvre du peintre- verrier bordelais Jean-Baptiste Lieuzère.
D'autres en 1890 et 1896 : ils sont l'œuvre du peintre- verrier également bordelais GP. Dagrand.
* Au début 20ème, un clocher sera construit à côté de l'église et posé sur une chape en ciment, car le toit · de l'église n'aurait pas supporté le poids de la nouvelle cloche. De plus, une statue viendra orner la place en 1904.

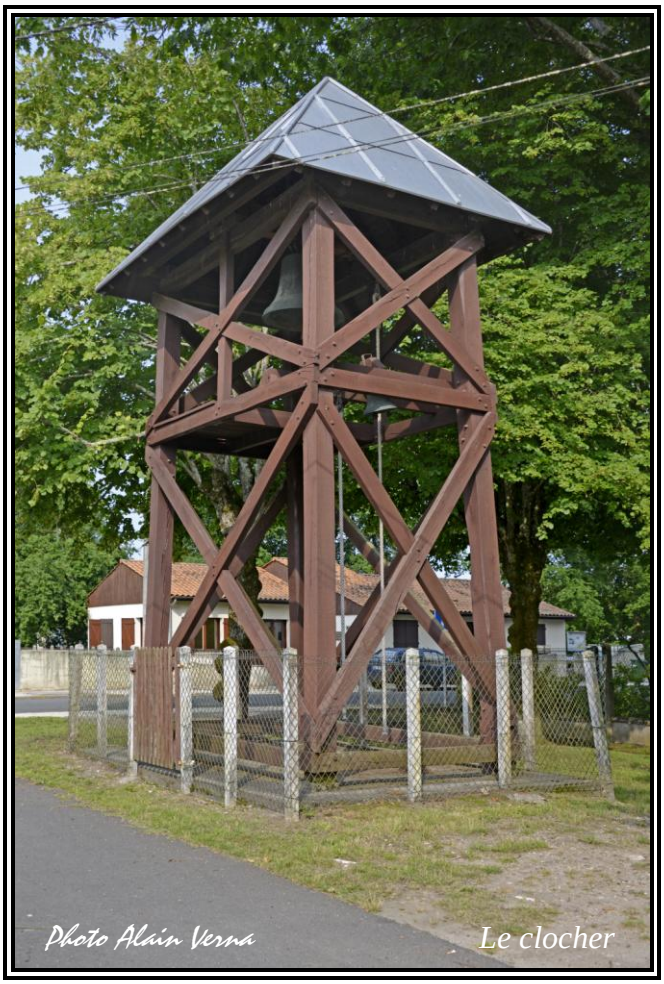
Photo Alain Verna
Le clocher

Photo Alain Verna
Le Presbytère

Jenny Lepreux (Sœur Saint-Joseph)

Elle naît le 3 Août 1809 à Bordeaux dans une famille modeste et très croyante. Très tôt, c'est Jenny qui prend en charge la famille en exerçant le métier de lisseuse.
Son atelier se transforme rapidement en « couvent » où elle tient des réunions d'enseignement religieux et de prières.

Dès les années 1840, elle crée une première congrégation placée sous le patronage de la Vierge et des Enfants de Marie.
En 1850, elle fonde la communauté de la « Sainte-Agonie-de-Notre-Seigneur-Jésus » et recherche un lieu pour implanter un nouveau centre d'hébergement réservé aux femmes.

La communauté de la Sainte-Agonie-de-Notre-Seigneur-Jésus

Le 23 Décembre 1857, elle acquiert au lieu-dit « Latchigue » à « Toctoucau » une propriété qui appartenait à Monsieur Jean Laurens (ou Laurent).
Le domaine d'une superficie de plus de 9 ha se compose : d'une maison d'habitation avec un étage, de dépendances, de terres, d'un parc à bestiaux, de pièces de pins et d'une fournière (four commun qui servait à la cuisson du pain).
Ce lieu abritera un asile pour femmes jusqu'en 1862, puis sera utilisé comme orphelinat et école pour les jeunes filles (en 1878 on y comptait 21 élèves).

L'heure des difficultés

L'Archevêque de Bordeaux et Jenny Lepreux pensaient que l'implantation de cette communauté à « Toctoucau » « *dans cette contrée isolée et sur le point d'être contaminée par des visiteurs (NDLR : allusion aux voyageurs de la ligne de chemin fer.) et des passants pourrait être d'un grand secours pour conserver la foi et les moeurs par l'éducation de l'enfance* ».

Après quelques années, cette communauté qui a compté jusqu'à une trentaine de membres, dont neuf résidaient à « Toctoucau » dans les années 1870, va se trouver confrontée à l'ouverture d'une école publique pour les filles, à l'hostilité de certains habitants et à des difficultés financières.
La communauté quittera définitivement « Toctoucau » en 1886 et la Mairie de Pessac se portera acquéreur de la propriété pour y créer le groupe scolaire.

Et enfin le cimetière !!

Avec la création d'une paroisse et d'une école à «Toctoucau», la construction d'un cimetière est une demande constante et pressante des habitants depuis les années mille huit cent soixante.
Mais il faudra attendre 1889 pour que cette demande aboutisse et qu'un cimetière soit construit sur Cestas Toctoucau.
En 1889 Monsieur Antoine Dejean propriétaire cultivateur résidant à « Lesticaire » à Pessac et sa femme Jeanne Ramond vendent à la Mairie de Cestas un terrain de 2515m² pour y construire un cimetière.
L'acte passé prévoit : « *achat du terrain y compris une concession perpétuelle de 12m² pour une sépulture de la famille du vendeur : 500 frs* »

Le coût de la construction du cimetière

- Défrichement + clôture : 500 frs
- Achat du terrain y compris une concession perpétuelle de 12m² pour une sépulture de la famille du vendeur : 500 frs

Le financement sera assuré pour moitié par la commune et par une souscription auprès des habitants.

Autorisation d'inhumation

Le 6 Août 1890, par arrêté préfectoral, les habitants de Pessac et de Saint-Jean-d'Illac dépendant de la paroisse de Toctoucau seront autorisés à être inhumés au cimetière de Toctoucau Cestas.

Vue du cimetière

Les débuts de l'école

Une école pour les garçons…

En 1852, une délégation cantonale de Pessac demande au Recteur d'Académie et au Préfet la création d'une nouvelle école publique à Pessac et propose de la créer aux « Arrestieux ».
Un an après, la commune passe un bail verbal avec Madame Arbaud pour la location d'une maison et de dépendances afin d'héberger une école de garçons et le logement de l'instituteur.
Ces locaux sont situés en bordure de la route, aux limites de « Lesticaire » et « Goudard ».

En 1856, Mme Arbaud ne veut plus héberger l'école et justement, M.Roux propose une maison qu'il possède à côté de la chapelle.

La Mairie et l'Inspection Académique refusent la proposition car la maison est *« située dans un endroit désert et trop éloigné pour les enfants susceptibles de fréquenter cette école ...* », « *... la chambre est quasi insalubre et le lieu isolé* ».
Conclusion : « il n'est pas prudent d'accéder aux délires de Monsieur Roux ».
Finalement, la commune trouvera un accord avec Mme Arbaud et un bail de 5 ans sera signé en 1857.
Ces locaux seront délaissés en 1876 au profit d'une maison située à proximité de l'église louée à Jean Dardenne.

… Et enfin une école pour les filles

Au début des années 1880, la commune se préoccupe de l'éducation des filles laissée jusque-là aux soeurs de la congrégation.
Certains membres du conseil municipal proposent l'acquisition de la maison de Pierre Bacquey située au lieu-dit Brunet, à cent cinquante mètres de l'église pour y créer une école publique pour les filles.
Les débats seront houleux au sein du Conseil municipal de Pessac. Dans une délibération de décembre 1881, on peut lire :

- Les arguments des opposants au projet : « *il existe déjà une école de filles chez les soeurs de la Sainte-Agonie..*».
- Les arguments des promoteurs du projet : « *… les filles ont bien une école libre ... mais l'institutrice est une soeur qui sait à peine lire…* » mais aussi *« ... quand l'Etat prend à sa charge presque tous les frais d'instruction, on nous dit que le service est assuré pour nos filles par une école congréganiste d'une insuffisance sans égale, et qui n'a aucun engagement avec la commune et peut renvoyer nos enfants demain comme elle l'avait fait il y a un mois ».*

Le projet d'acquisition sera adopté et l'école de filles ouvrira ses portes en 1882 pour accueillir environ 25 élèves.

La création d'un groupe scolaire

En 1881 et 1882 les lois sur l'école obligatoire et gratuite pour tous sont votées. Elles vont constituer un tournant majeur pour l'instruction publique en France qui va devenir une préoccupation constante pour les communes.

« Toctoucau » est en pleine évolution. Des maisons se sont construites au bourg mais aussi aux environs immédiats et le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés est en forte augmentation: un document mentionne « *150 enfants garçons et filles en âge scolaire et une augmentation des demandes* ».
Un projet de construction d'un groupe scolaire va voir le jour en 1886.

Jugé trop onéreux, des études sont lancées pour une construction en bois.
D'études complémentaires en modifications de plans, le projet de construction tarde et il devient urgent de doter « Toctoucau » d'un établissement scolaire adapté aux besoins de la population.

En 1887, la propriété des Soeurs de la Sainte-Agonie est mise en vente et la Mairie de Pessac l'acquiert pour y installer le groupe scolaire.

... Qui ouvrira en 1888.

Malgré l'opposition de quelques habitants qui jugent le lieu trop éloigné du bourg, la Mairie effectue quelques travaux de rénovation de l'ancienne habitation du domaine des Soeurs de la Sainte- Agonie et l'école communale que nous connaissons aujourd'hui ouvre ses portes en 1888. Elle accueillera des enfants de Pessac et Cestas et son fonctionnement sera co-financé par les deux communes.

L'école communale

Une commune indépendante
Saint Vincent de Paul de Pessac

La construction d'habitations et de la chapelle en 1854 a constitué la première étape de la création d'un « bourg » à Toctoucau Pessac. Mais il semble que le projet final soit d'ériger Toctoucau en commune indépendante, car dès le mois d'avril 1857 une première pétition en ce sens est adressée au Préfet. Elle restera sans suite.

La création de la paroisse en 1863 va être l'occasion de renouveler la demande.
En 1865, une pétition est adressée au Préfet et cette fois, elle sera suivie de l'instruction d'un dossier. Dans cette pétition, signée par les propriétaires des grands domaines fonciers (Brunet, Belle-Allée, Maguiche, l'Ermitage, le Lapin...), on peut lire:

— *« Nous sommes à 11 Kms de Pessac, de Marcheprime et de Saint-Jean-d'Illac et à 8 kms de Cestas. Pour une naissance comme pour un décès, il faut presque une journée de voyage ».*

-- *« Nous avons dans la paroisse 44 petits garçons en âge de fréquenter l'école. Sur ce nombre, il y en a 20 de Cestas ; or ils ne peuvent y être admis car cette école, entretenue aux frais de Pessac, est affectée spécialement à ses habitants ».*

-- *« Nous n'avons pas de route avec les bourgs de Cestas et Saint-Jean-d'Illac ».*

-- La délimitation de la nouvelle commune *« ... serait la même que celle fixée pour la paroisse »*... et le nom *« ... nous désirons qu'il soit* ***St Vincent de Paul de Pessac.*** *»*

Extrait d'un plan dressé en 1874 ADG Cote 1M323
Le tracé en bleu indique les limites demandées pour la nouvelle commune.

Les conseils municipaux de Saint-Jean-d'Illac et Cestas voteront à l'unanimité contre ce projet. Celui de Pessac sera plus partagé, mais la majorité de ses membres s'y opposera.
Malgré des sollicitations au plus haut niveau, Ministre des Cultes, Ministre de l'Intérieur, la nouvelle demande formulée en 1873 avec l'appui d'une quarantaine de signataires sera refusée après enquête publique.

Toctoucau à l'orée du 20ème siècle

Les changements rapides des noms des lieux-dits au cours du 19ème siècle rendent difficiles les comparaisons sur l'évolution démographique de ce qui va devenir le quartier de Toctoucau.

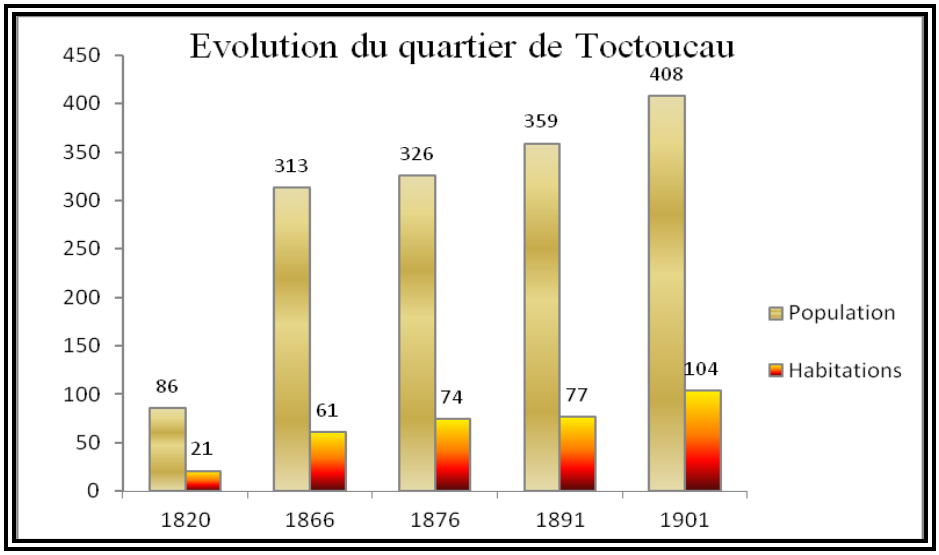

Quoi qu'il en soit, la transformation est manifeste et le dynamisme économique local aboutira en 1892 à la création d'une foire qui se tiendra sur la place de l'église.
Ces foires qui vont se multiplier à la fin du 19ème siècle en Gironde joueront un rôle important dans le développement de l'économie locale et contribueront à l'évolution sociale de contrées jusque là isolées en favorisant les échanges de nouvelles, de savoirs faire, d'informations sur les modes de vie.

Toctoucau: la mutation

Jusqu'au milieu du 19ème siècle, les métiers exercés par les habitants de Toctoucau sont encore fortement marqués par le mode de vie agro-pastoral et l'exploitation du bois: quelques propriétaires cultivateurs, de nombreux résiniers et pasteurs, des bûcherons et des charpentiers.

A la fin du 19ème siècle les premiers commerçants et artisans s'installent : épicier, boulanger, aubergiste et forgeron. A côté des métiers traditionnels, on voit apparaître des blanchisseuses, des cantonniers, des instituteurs, des employés du chemin de fer, des domestiques et des maçons.

Les métiers se sont diversifiés en raison de l'acquisition de domaines par des bordelais, l'amélioration des moyens de communication, la culture intensive des pins et le développement de l'élevage.
La mutation économique et sociale de Toctoucau est largement amorcée.

Photo Alain Verna

Avenue de Lattre de Tassigny à Toctoucau

Photo Alain Verna

Ancienne gare de Toctoucau

Remerciements

Je tiens particulièrement à remercier les services départementaux et municipaux, les personnes et les associations ci-dessous sans lesquelles ce travail n'aurait pu être mené à bien:

La Mairie de Pessac et en particulier les départements Tourisme et Patrimoine, Archives et Infographie
La Mairie de Cestas et en particulier les départements Archives et Infographie
Les Archives départementales de la Gironde
Les Archives municipales de Bordeaux
Le Syndicat de quartier de Toctoucau
La Fédération des quartiers de Pessac
L'association « Les passeurs de mémoire »
Les habitants de Toctoucau qui m'ont ouvert leur porte et leurs archives personnelles. En particulier : M. Brossard, M. et Mme Saboya,
M. et Mme Godrie, M. Lubat, M. et Mme Sabouroux
Le photographe Alain Verna
Les collectionneurs de cartes postales pour leur prêt : les Archives de Pessac, Aguilar Ghislaine et Lesgards Jean-Michel.

Sans oublier toutes celles et ceux qui m'ont encouragée, conseillée et aidée dans mes recherches et pour la réalisation de cette exposition.

Ma plus sincère gratitude à tous.
Martine Lesgards

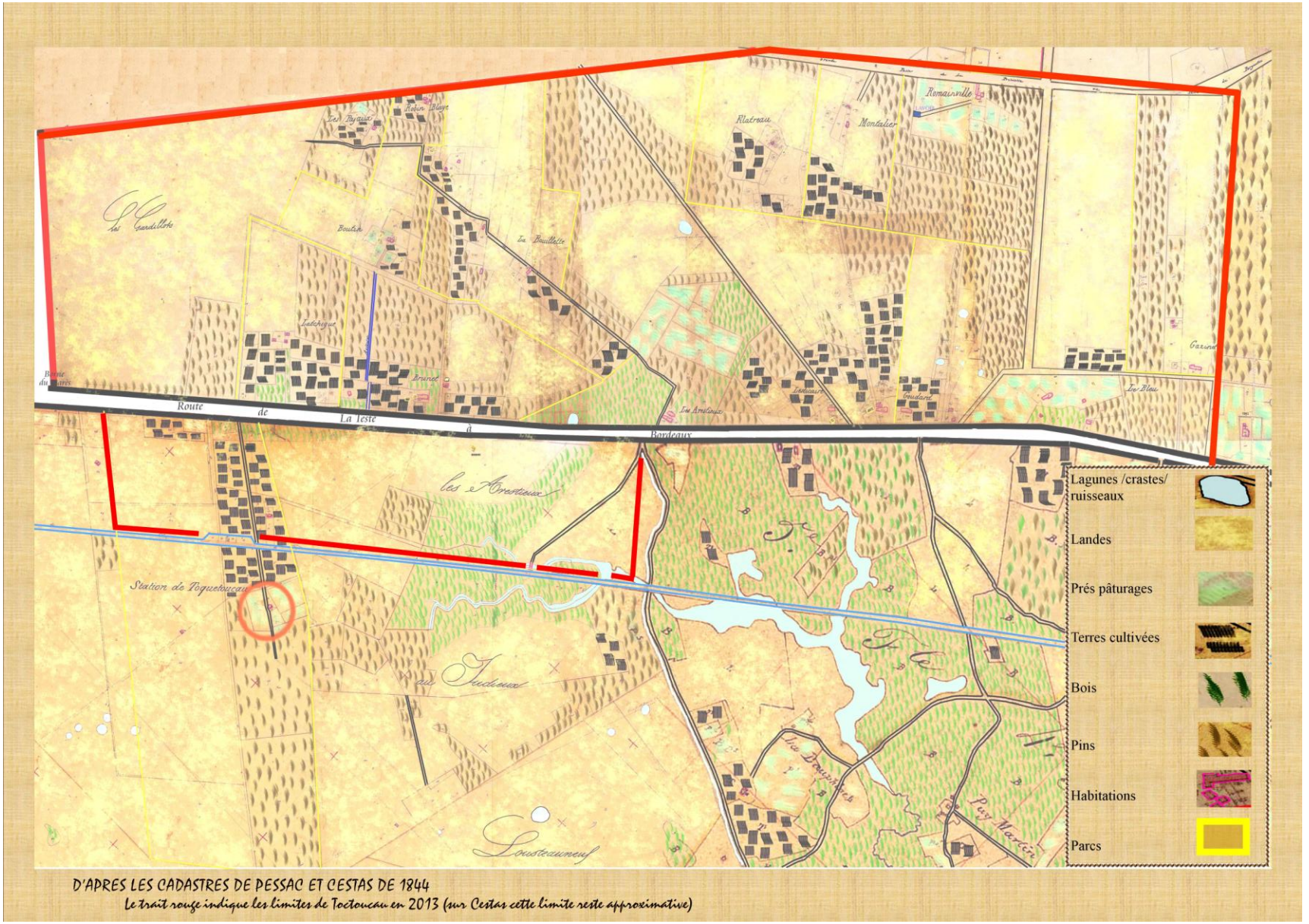

D'APRES LES CADASTRES DE PESSAC ET CESTAS DE 1844

Le trait rouge indique les limites de Toctoucau en 2013 (sur Cestas cette limite reste approximative)

La naissance de Toctoucau au 19ème siècle

D'un habitat isolé à la création d'un bourg

Jusqu'au milieu du 19ème siècle, le territoire de ce qui est aujourd'hui « Toctoucau » est composé essentiellement de landes marécageuses et de lagunes parcourues par de nombreux troupeaux de moutons, avec également des zones cultivées gagnées sur la lande et quelques plantations de pins.
Peu habitée et réputée dangereuse en raison de ses marécages mais aussi des brigands qui dévalisent les voyageurs et les convois de denrées en provenance de La Teste, les autorités locales se préoccupent en priorité de la continuité des chemins.

Dans les années 1840, la roue tourne. L'arrivée du train et l'acquisition de terres par des bourgeois bordelais vont changer la physionomie de la localité.
Un homme notamment va contribuer à créer ce qui deviendra le bourg de Toctoucau : François Prosper Numa Roux.

C'est cette histoire que nous vous proposons de découvrir.

Auteur de la publication : Martine Lesgards
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur ou du Syndicat de quartier de Toctoucau